

## pour un système de santé SOLIDAIRE ET EFFICACE

**L**a loi *Hôpital, santé, patients, territoires* a donc été votée après le passage en commission mixte paritaire les 24 et 25 juin dernier. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour la santé de la population ni pour les professionnels du secteur.

Pour autant, la lutte continue et les batailles pour s'opposer concrètement à la mise en œuvre de la loi perdurent et vont prendre de la vigueur. Les communistes y contribueront en toute logique avec leur opposition déterminée de la rue au Parlement et réciproquement.

Les raisons de notre opposition sont nombreuses et ce n'est pas l'attitude du gouvernement, faisant passer en dernière minute un amendement revenant sur

les « bougés » en terme de gouvernance du printemps, qui nous démentira. Ce gouvernement a choisi l'épreuve de force.

Nous serons présents pour y répondre.

L'actualité, avec le plan de suppression d' -

ploï chez Sanofi confirme, si besoin était, la détermination des groupes financiers de continuer leur main mise sur des pans entiers de la santé et de la protection sociale. Les communistes, les sections, les élus sont et seront au côté de ces salariés qui se battent pour défendre une autre conception de la politique du médicament.

La volonté du président de la République de déréglementer très profondément notre système de retraite sera au cœur de l'actualité dans les prochaines semaines.

Il nous appartient de travailler à faire connaître nos propositions et de contribuer au rassemblement le plus large pour s'opposer aux mauvais coups.

La Fête de l'Humanité sera le grand rendez-vous de la rentrée avec ses rencontres, ses débats, ses confrontations pour contribuer à la construction du mouvement indispensable pour contrer les ambitions



### Fête de l'Huma FORUM SOCIAL

- le samedi  
grand débat sur :

Crise financière et financement de crise de la protection sociale

- le dimanche midi  
rendez-vous de lutte

organisés par la commission  
Santé/protection sociale

diffuser massivement la vignette de la Fête

de la droite d'accélérer la mise en œuvre d'un libéralisme toujours plus concurrentiel. Nous sortirons un numéro "spécial Fête de l'Huma" courant août pour faire connaître les initiatives Santé et Protection sociale de ce week-end festif et de lutte.

Simone Fayaud, Jean-Luc Gibelin  
animateurs de la commission  
Santé/protection sociale

# une réunion

## AXÉE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

**N**otre réunion s'est tenue le 20 juin de 13h30 à 18h avec la participation de 20 camarades de 12 fédérations, il y avait 16 excusés issus de 8 autres fédérations.

Un débat général a suivi le rapport introductif sur plusieurs aspects, avec 16 interventions.

La stratégie du Front de Gauche et surtout les perspectives de poursuite et de développement ont été abordées. Un accord très large s'est exprimé sur la stratégie des élections européennes.

La problématique du lien entre le mouvement social et la concrétisation dans les élections politiques a été aussi beaucoup abordée. La nature nouvelle du mouvement et la durabilité voulue ont été appréciés. La notion de résistance a été soulignée ainsi que celle d'une ouverture d'un réel espoir à gauche avec les résultats des listes du Front de Gauche. Le lien entre épanouissement personnel au travail et qualité des soins pour les usagers a été pointé.

Le parallèle entre l'unité du mouvement social et des listes du Front de gauche a été souligné avec satisfaction. Même large satisfaction sur le rôle du groupe CRC/SPG avec les deux initiatives tenues au Sénat.

Plusieurs aspects sont décrits à propos des abstentionnistes, notamment pour celles et ceux qui sont avec nous dans les luttes mais qui pour autant ont choisi de ne pas aller voter.

Sur la psychiatrie, Serge a rapidement présenté une partie des problématiques mais le temps ayant manqué, il a été convenu que les questionnements seraient adressés ultérieurement et que cela fera l'objet d'un travail spécifique.

À partir de 15h30, Michel Limousin nous a présenté un important travail sur la question du financement de la protection sociale. L'échange qui a suivi a montré la satisfaction unanime des participants sur l'ampleur de travail réalisé et sur le besoin d'y travailler collectivement. Le document sera revu et peaufiné entre les participants à la réunion et fera l'objet d'un envoi par courriel ultérieurement à l'ensemble de la commission.

Il sera aussi porté à la connaissance de l'exécutif du CN pour mettre en œuvre un certain nombre de dispositions dans les prochains mois.

La prochaine réunion de la commission est le 24 octobre 2009.

BUREAU  
DE PRESSE  
DU PCF

communiqués

communiqué du 1er juillet 2009

### La Sécu malade de l'explosion du chômage dans la crise systémique

Selon les prévisions de la Commission des Comptes de la Sécurité sociale, le déficit atteindrait plus de 20 milliards d'euros fin 2009. La dégradation de l'emploi fait fondre les recettes. L'urgence d'un vrai plan de relance économique et de reconquête de l'emploi est plus que jamais d'actualité.

Le déficit du régime général devrait doubler cette année. Toutes les branches seraient impactées. Principal responsable ? L'effondrement des recettes. L'emploi, les salaires sont pour la Sécu le nerf de la guerre.

Devant ces sombres perspectives pour la Sécu, les propositions de relèvement de l'âge ouvrant droit à la retraite faites par le gouvernement ne sont pas la bonne solution. Pas plus que celle de confier à d'autres opérateurs des pans entiers de la protection sociale.

Au contraire, il faut d'urgence une toute autre politique économique ainsi qu'une révolution des critères de gestion des entreprises avec l'intervention des salariés. Le Parti communiste porte

des propositions de financement permettant de garantir un développement pérenne de la protection sociale avec notamment l'emploi, les salaires, un autre type de croissance.

Il s'agit d'un nouveau crédit pour l'emploi et la formation, d'un bouleversement du rôle et du statut de la BCE, d'une extension du secteur public, d'une véritable sécurisation de l'emploi et de la formation source même de nouvelles rentrées de cotisation, une cotisation nouvelle sur les revenus financiers des entreprises et des institutions financières pourrait apporter de nouvelles recettes dans l'urgence, etc.

# Parti de la gauche européenne

**RÉUNION SANTÉ À BARCELONE  
LE 22 JUIN 2009**

**U**ne rencontre avec Toni Barabara, responsable Santé au secrétariat du PGE à Barcelone, a eu lieu fin juin afin de réfléchir ensemble sur la manière de lancer un groupe de travail Santé/protection sociale dans le cadre du PGE.

La rencontre s'est donc tenue la journée du 22 juin à Barcelone dans les locaux du Parti de Catalogne.

Elle nous a permis de faire le point sur l'activité du PGE sur la santé, dont la tenue de Journées européennes, les 29 et 30 juin 2007, à Barcelone, qui ont permis l'élaboration de la « Charte de Barcelone sur la santé et la précarité » et une Journée de santé publique à Vienne en 2008.

J'ai aussi été informé que lors du secrétariat du 13 juin 2009 du PGE, il a été évoqué la place de la santé dans l'agenda du PGE, notamment après l'initiative des élections européennes pour la circonscription d'Île-de-France. Pour ce qui nous concerne, on a retenu l'agenda suivant à soumettre au PGE :

- élaborer ensemble un questionnaire pour tous les partis membres du PGE, afin de se rendre compte de l'état d'organisation et de mobilisation de chacun sur ces questions de santé et de protection sociale
- l'envoyer pour avoir un groupe de travail européen
- organiser à Bruxelles une rencontre de ce groupe de travail pour travailler à un document commun après avoir échanger par emails sur la situation que vit chacun et trouver notre dénominateur commun et nos objectifs de luttes communes
- élaborer et rendre public ce document
- être à l'initiative de débat sur ces questions lors des prochaines manifestations européennes que cela soit à Madrid en mai 2010 ou à Istanbul en juin 2010 pour le FSE.

Fabien Cohen

## parole d'élu

### les enjeux de la loi HPST des défis à relever



par Éric Le Bour  
conseiller régional Bretagne  
vice-président  
de la commission Solidarités

**L**a Santé ne fait pas partie des missions traditionnelles des Régions, mais la Région Bretagne, comme d'autres, a décidé de se saisir de cette question d'intérêt régional, sur des thèmes où elle connaît des difficultés : répartition inégale de l'offre de soins, une population vieillissante, consommation importante de psycho-actifs, maladies professionnelles deux fois supérieur à la moyenne...

Ce n'est que récemment que le Conseil régional a choisi de s'investir sur deux axes de travail concernant sa politique de santé : réflexion pour lutter contre la désertification médicale et étude sur l'offre de soins hospitaliers sur le territoire, axes indissociables des orientations de la loi Hôpital, patients, santé et territoires qui était alors discutée au Sénat.

Nous avons insisté pour que cette problématique soit portée au nom de notre compétence aménagement du territoire basé sur notre attachement à l'équilibre du territoire breton garant d'une forte cohésion sociale. En effet, ceci nous permet d'avoir toute la légitimité pour interpeller les insti-

tutions ayant la compétence Santé et de mener des actions concrètes.

Nous avons ainsi participé activement aux discussions (toujours en cours) menées sur l'organisation des soins en Bretagne et notamment en insistant sur la nécessité de partir des besoins de la population et de non de l'offre. Mais il nous fallait, pour être forces de propositions, appréhender au mieux les enjeux de la loi HPST comme les défis à relever en matière de désertification médicale.

Parallèlement, au travers d'un vœu que nous avions proposé et adopté par la majorité, nous avons souhaité que celle-ci prenne position sur les conséquences dangereuses de la loi Hôpital, patients, santé et territoires pour le service public hospitalier et donc l'égal accès de tous aux soins.

Nous devons ainsi nous interroger sur la place des régions au sein des ARS, et donc sur leurs relations avec l'État, car il est fort probable que la population se tourne de plus en plus vers les collectivités pour pallier les insuffisances de l'État que la loi HPST intensifie.

# LA FIÈVRE MONTE à Argenteuil

## LA SANTÉ, ON Y TIENT !!!

**D**epuis des années, les communistes sont au cœur des actions pour la défense et la promotion de la santé à Argenteuil. Lors de la Fête de l'Huma de 2008, un débat avait été organisé sur le stand fédéral du 95 autour de l'hôpital d'Argenteuil. Une camarade maire adjointe à la Santé, Françoise Monaque, est particulièrement engagée dans ces mobilisations.

Le service de radiothérapie du centre hospitalier est en danger du fait d'une insuffisance d'orientation vers le seul équipement public du territoire d'Argenteuil-Bezons et du département du Val d'Oise.

Une motion a donc été votée au conseil d'administration puis au conseil municipal le 29 juin 2009. Elle demande notamment que « les investissements publics réalisés soient optimisés et que leur utilisation servent toutes les populations ».

Cela a obligé le maire à se positionner pour le soutien du service public.

Par ailleurs, une délibération du conseil municipal, le même jour, a décidé d'adhérer à l'option de coordination des soins médicaux pour le centre de santé. Elle montre l'engagement d'une municipalité pour la défense des centres de santé qui diffère de l'attitude de la maire de Montreuil (cf le Globule rouge info de mai 09).

les cocos  
dans les  
collectifs  
locaux

## PSYCHIATRIE

## non à la chasse aux sorcières !

**S**erge Klopp, qui coordonne l'activité du Parti en psychiatrie, a préparé cette expression dès que la ségrégation envers le Docteur Parésys a été connue. C'est dans le cadre de sa participation au collectif *La nuit sécuritaire* qu'il a porté le soutien du PCF à ce médecin.

Le PCF condamne avec la plus grande vigueur l'avis défavorable au renouvellement à son poste de chef de service, émis par le CE de l'EPSM des Flandres, à l'encontre du docteur Parésys – qui occupe ces fonctions depuis 15 ans – alors que la CME avait émis un avis favorable.

Il serait reproché au Docteur Parésys – outre son engagement syndical – de privilégier l'accessibilité aux soins et la qualité des soins plutôt que la logique économique, ainsi que son refus – au nom du secret médical – de transmettre à l'administration certaines informations, au-delà des procédures réglementaires.

Cette décision, si elle était confirmée par les tutelles, anticipe tous les dangers de la logique de la loi HPST : sanctions vis-à-vis des syndicalistes, fichage des malades mentaux, généralisation de la logique marchande au détriment de l'accessibilité et de la qualité des soins pour les usagers...

LE  
SYNDICAT  
UNIQUE  
C'EST...  
MOI!  
(moi tout seul!)

toute nouvelle législation.

Le PCF souhaite qu'autour du Dr Parésys s'organise un large soutien interpellant Mme le ministre de la Santé pour qu'elle mette un terme à cette chasse aux syndicalistes.